

Nombre de conseillers**en exercice : 15 présents : 12 absents : 3 votants : 13 pour : 13 contre : 0 abstention : 0****L'an deux mille vingt-six, le 27 août à 20h00**

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, Maire, les membres du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Date d'affichage : 20 août 2026

Présents : Mmes DOUMENC Sophie - MERCIER Martine – MORINIERE Agnès - MURAT Marianne – SCHOCRON Nathalie - THAMIE Sylvie - MM BLADOU Richard – BOSSION Éric - DELFAUD Alexandre – GRAVES Frédéric - HUG Maxime – MONTAL Jacques.

Excusés : Mme CAYROL Maëlys (procuration à Martine MERCIER) – M JUREDIEU Valentin (Procuration à Maxime HUG)

Absent : M SALES Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme MORNIERE Agnès

Objet : Demande de subvention exceptionnelle – Société de Chasse d'Assier

Monsieur Maxime HUG quitte la séance et ne prendra pas part au vote.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux subventions accordées par les communes ;

Considérant qu'à la suite de l'incendie survenu au printemps dernier, la cabane de chasse de la société de chasse du groupe Assier-Saint-Simon-Sonac a dû être reconstruite ;

Considérant la nécessité d'équiper cette nouvelle cabane d'un enregistreur permanent de température, afin d'assurer un suivi régulier et fiable de la température à l'intérieur des locaux ;

Considérant également la nécessité de procéder à l'installation de toilettes (WC) dans cette nouvelle cabane afin d'améliorer les conditions d'utilisation et d'accueil des personnes qui la fréquentent ;

Considérant que ces équipements représentent une dépense supplémentaire pour la société concernée ;

Considérant par ailleurs que cette société rend régulièrement, et à plusieurs reprises, des services à la commune, contribuant ainsi à la vie et au bon fonctionnement de la collectivité ;

Considérant qu'il apparaît dès lors opportun d'apporter un soutien financier exceptionnel à cette société pour participer aux dépenses liées à l'aménagement de la nouvelle cabane ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € (cinq cents euros) à la société de chasse du groupe Assier-Saint-Simon-Sonac, destinée à contribuer à l'achat d'un enregistreur permanent de température ainsi qu'à l'installation de toilettes (WC) dans la nouvelle cabane de chasse.
- Précise que cette subvention constitue une aide exceptionnelle destinée à participer aux frais d'équipement et d'aménagement de cette nouvelle installation.

- La dépense correspondante, d'un montant de 500 €, sera imputée au budget communal de l'exercice en cours, sur les crédits prévus à cet effet.
- Et autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire de Séance
MORINIERE Agnès

Le Maire,
Maxime HUG

